

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 2 - Consulter les éditions du Trésor des joyeuses inventions](#)[Collection](#)[CEUVRE : Trésor des joyeuses inventions](#)[Collection](#)[Édition : 1568c. - Trésor des joyeuses inventions - veuve Bonfons](#)[Item\[1568c_TJI_Bon\] 106 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès](#)

[1568c_TJI_Bon] 106 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès

Présentation générale du poème

Titre de la pièceD'un Vieillard.

Incipit non moderniséS'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Relations entre les documents

Collection Édition : 1599 - Trésor des joyeuses inventions - Cousturier

Ce document est une variation de :

[\[1599_TJI_Coust\] 048 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès](#)

Collection Édition : 1556c. - Trésor des joyeuses inventions - Denise

Ce document est une variation de :

[\[1556c_TJI_Denise\] 050 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès](#)

Collection Édition : 1550 - Traductions de latin en français - Groulleau

Ce document est une variation de :

[\[1550_Tradlatfr_Grou\] 051 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès](#)

Collection Édition : 1554 - Parangon des joyeuses inventions - Gort

[\[1554_Par_Gort\] 050 S'on ne mouroit en guerre, ou par excès](#) est une variation de ce document

Collection Édition : 1554 - Trésor des joyeuses inventions - Groulleau

[\[1554_TJI_Grou\] 050 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès](#) est une variation de ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraireBonfons, Jean

Date1568c

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé
l'exemplaire<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/ch39331703z>

Type de numérisationNumérisation totale

Transcription du poème

TexteS'on ne mouroit qu'en guerre ou par exces,
Ce vieillard cy fut au nombre des vifs :
Mais il fut pris d'un plus estrange acces
Quand ses espritz furent du corps raviz
Les medecins furent tous d'un avis,
Qu'il eust encore bien longuement vecsu
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il despendit pour santé acquerir
Dont il reprint le mal qui l'a vaincu
Aymoît trop mieux un escu que guarir.
Forme poétiqueDizain

Emplacement du poème

Rang dans le recueiln° 106

FoliotationF3r

Présentation typo-iconographiquePas d'illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s)Équipe Joyeuses Inventions

ÉditeurÉquipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 22/06/2017 Dernière modification le 04/11/2021

ioyeuses inuentions.

Perdroit les yeux, aduint que de ce Roy
Le propre filz du crime fut repris,
Zeueus veut qu'en la loy soit compris
Sans quelque esgard: le peuple mercy crie
Lors luy voulant sa loy estre accomplie
S'arrache vn œil, l'autre au filz seul coul-
pable
Dont merita le nom toute sa vie
De loyal iuge, & pere pitoyable.

D'un Vieillard.

S'On ne mouroit qu'en guerre ou par ex-
ces,
Ce vieillard cy fut au nombre des vifs:
Mais il fut pris d'un plus estrange acces
Quand ses espritz furent du corps rauiz
Les medecins furent tous d'un au is,
Qu'il eust encor bien longuement vecu
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il despendit pour santé acquerir
Dont il reprist le mal qui la vaincu
Aymoît trop mieux vn escu que guarir

Ayne dam.

Fiii